



FICHE PROJET · BOISEMENT

le bois du Fief des Ormeraies

Saint-Viaud · Loire-Atlantique (44)

Au cœur de Pays de la Loire, ce projet de boisement s'étend sur 4 hectares dans la commune de Saint-Viaud. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 880 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.



SURFACE

4 ha

boisés

PLANTS

5 100

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**880 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2022

le 12 mai

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne vert / Yeuse

Quercus ilex

Photo : Basotxerri, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Pin maritime

Pinus pinaster

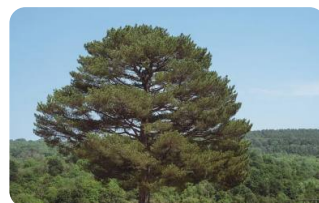
Photo : Alvesgaspar, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Cèdre de l'Atlas

Cedrus atlantica

Photo : Christian Ferrer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

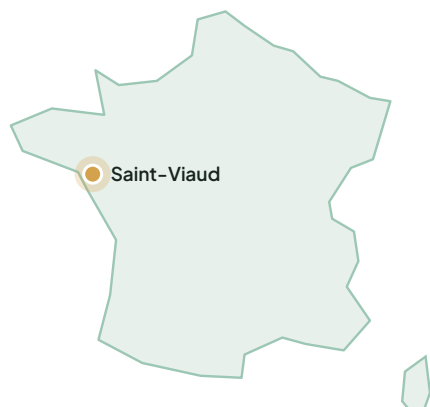


Pin laricio de Corse

Pinus nigra var. corsicana

Photo : Flocci Nivis, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Saint-Viaud

DÉPARTEMENT
Loire-Atlantique (44)

RÉGION
Pays de la Loire

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 12 mai 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

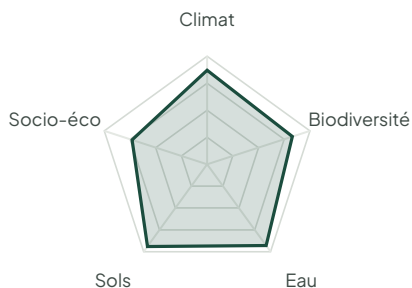
Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

87/100

Grâce à la présence de Chêne vert / Yeuse (*Quercus ilex*), Pin maritime (*Pinus pinaster*), Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de...

Biodiversité

83/100

La diversité des essences (4 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

93/100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

94/100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

73/100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,3 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,3 année de travail forestier à temps plein (entre 0,3 et 0,5), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **0,3 ETP-année (entre 0,2 et 0,4)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **55 heures (entre 24 et 100)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 81 ans), non comprise ci-dessus : **0,4 ETP-année (entre 0,2 et 0,6)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **0,7 ETP-année (entre 0,5 et 1,2)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 4 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 5 100 arbres prévus sur 4 ha, de 4 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 880 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 4 ha à Saint-Viaud plante 4 essences différentes, créant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

12 mai 2022	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
1 décembre 2021	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
11 octobre 2021	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
21 septembre 2021	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-du-fief-des-ormeraies

Synthèse de la page publique du projet - état au 19 octobre 2026 - Stock CO₂ - empreinte 2E96 D796 2C3A 6F32